

# Synthèse 19

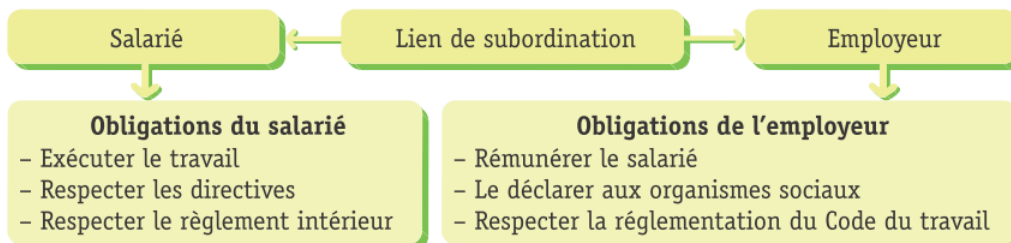
## LE CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE

### 1 La relation de travail

Définition

Le **contrat de travail** est une convention par laquelle une personne (le salarié) s'engage à travailler pour le compte et sous l'autorité d'une autre (l'employeur) moyennant une rémunération.

Éléments

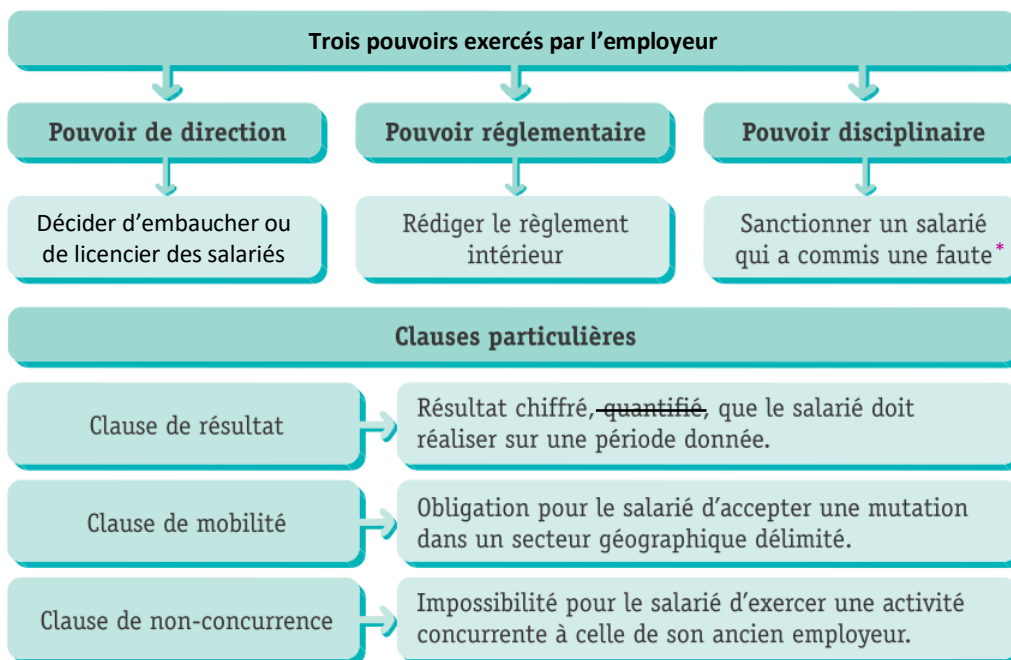


Voir Doc 1, puis question 1.

Voir Doc 2, puis questions 2 et 3.

### 2 Les spécificités du contrat de travail

Rôles

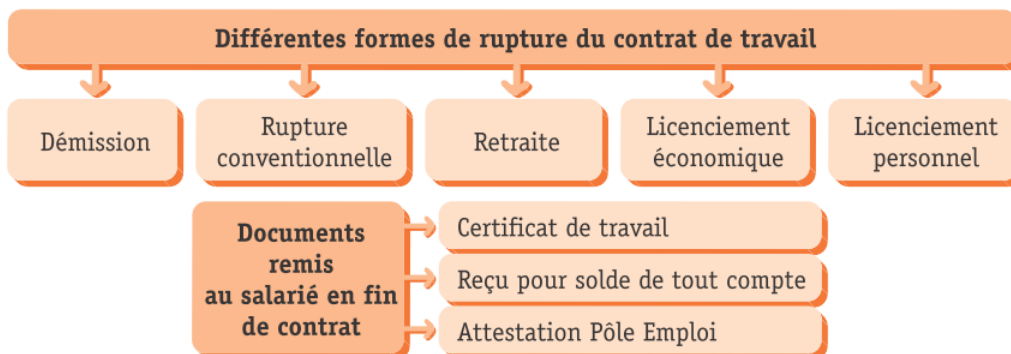


Voir Doc 3, puis questions 4 et 5.

Voir Doc 4, puis questions 6 à 8.

\* Avertissement, mise à pied, mutation disciplinaire ou licenciement disciplinaire.

### 3 La rupture du contrat de travail



Voir Doc 5, puis question 9.

Voir Doc 6, puis question 11.